

Un partenariat de haut vol signé à Pierre Mendès France

FORMATION La direction du lycée a signé un partenariat avec l'association AeroAixperimental

Richard Maimoun, proviseur du lycée Pierre Mendès France, a eu le plaisir de recevoir Mohamed Laqhila, député de la 11^{ème} circonscription des Bouches du Rhône qui accompagnait Nicolas Vedier, président de l'association AeroAixperimental pour la signature d'un partenariat. "Ma présence se justifie à double titre, d'une part parce que cette association est basée sur ma circonscription à l'aérodrome des Milles et d'autre part parce que je suis moi-même un pilote privé dans un club de loisirs. Il faut savoir que l'aéronautique est une filière qui propose des emplois en fin de parcours même si elle souffre beaucoup actuellement. Pour avoir beaucoup parlé avec les responsables d'Airbus, j'ai peur qu'on transfère tout le savoir vers les Allemands. Or nous avons des écoles et des lycées professionnels en France avec des perspectives intéressantes pour les jeunes, d'où l'importance de se mobiliser sur la formation." L'objectif de cette convention est de développer des actions conjointes pour favoriser la découverte du monde de l'aviation légère et sportive par les lycéens : "Elle favorisera également, précise le proviseur, la professionnalisation de nos élèves en mettant à leur disposi-



L'objectif de cette convention est de développer des actions conjointes pour favoriser la découverte du monde de l'aviation légère et sportive par les lycéens.

/PHOTO B.BU

tion un espace dans le hangar des Milles où ils pourront réaliser des travaux pratiques délocalisés sans compter que l'association est à proximité d'entreprises dynamiques du territoire comme Hélicoptères Guimbal ou Kerozen Industrie."

Nicolas Vedier est président

de l'association des constructeurs amateurs affiliée à la fédération nationale des réseaux du sport de l'air : "L'activité du constructeur amateur est très ancienne et sa population vieillit. On souhaite intéresser les jeunes car on ne sait pas assez qu'on peut construire soi-même un

avion avec un coût relativement abordable, le mien m'est revenu à 20 000 € étalés sur une dizaine d'années, moins cher qu'un ULM. Notre partenariat avec le lycée permettra d'étudier certaines pièces et éventuellement les fabriquer avec certaines améliorations en termes d'aérodyna-

misme. De notre côté, on accueillera les élèves aux Milles pour compléter leur formation et éventuellement les emmener en vol d'initiation."

Pour Karim Bouchama, directeur délégué aux formations professionnelles, l'aéronautique est un monde de passionnés et passionnant qu'il faut faire connaître aux jeunes : "Nos élèves partent régulièrement en stage dans de grandes entreprises mais aussi dans des plus petites comme sur l'aérodrome de Saint-Rémy-de-Provence où ils font du planeur et apprennent les gestes professionnels. Dans le programme de formation, une nouveauté a été introduite, ils ont désormais à réaliser un chef-d'œuvre dans l'esprit du compagnonnage. Nous avons trouvé très pertinent qu'ils puissent fabriquer une pièce dont ils seront fiers et qui pourrait servir. La fabrication des pièces au lycée est dite pou- belle car elles ne serviront jamais. Avec ce partenariat, ils auront le plaisir de concevoir des pièces qui pourront voler."

Après la présentation de l'établissement et plus particulièrement de la filière aéronautique, le proviseur a organisé la visite de l'atelier où, en présence des élèves, la convention de partenariat a été signée.

B.Bu.